

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2026**

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-six à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 19 mars 2026

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, LABRY Marie-Elodie, SUCHON Emilie, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, MALOSSE Jean-Régis, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Absents excusés et procurations : MME MICHEL Sibylle à M MALOSSE Jean-Régis, M BARTHELEMY Norman à MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie, M GOSSE Pascal à M VOLLE Jean-Luc

Absent excusé : M GROS Cyril

Secrétaire de séance : MME GRASSET Geneviève

N° 12/2026

REVISION LOYER – 44 ROUTE NATIONALE

Monsieur le maire signale au conseil municipal que le loyer du 44 route Nationale est révisable au 1^{er} avril de chaque année.

En fonction de l'indice INSEE de référence du 3^{ème} trimestre 2025, le loyer du 44 route Nationale serait à 177 € à compter du 1^{er} avril 2026.

$(175 \times 145.77 = 176.53 \text{ € arrondi à } 177\text{€})$
145.51

Compte tenu de la vétusté du logement, le Maire propose de ne pas encore augmenter le loyer cette année en le maintenant à 175 € et les charges à 134 € à compter du 1^{er} avril 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le loyer du 44 route Nationale à 177 € et les charges à 135 € à compter du 1^{er} avril 2026.

Fait et délibéré à Labégude, le 25 mars 2026.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le maire,
PONTHER Jean-Yves

La secrétaire de séance,
GRASSET Geneviève

